



# Formation - Prévention des risques psychosociaux (RPS)

## Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

## Objectifs

Les objectifs de la formation Identifier et prévenir les risques psychosociaux (RPS) :

- Connaître les différents RPS et leurs effets.
- Identifier les 6 facteurs de risques et les ressources présents dans les situations de travail.
- Être capable d'évaluer l'urgence d'une situation et de mobiliser les bons interlocuteurs.
- Contribuer à une démarche de prévention des RPS.
- Connaître les outils disponibles et les critères de choix

## Modalité Pédagogique

Méthodes pédagogiques : Études de marchés, études de cas clients, mise en situation sur des cas pratiques sur la situation du client.

Outils pédagogiques : Logiciel / Guide PDF / Plateforme LUDO-TECH, Facebook.

Supports pédagogiques : Livret digital téléchargeable sur le Site pour chaque stagiaire.

Accessibilité : Merci de nous contacter pour toute demande d'aménagement spécifique pour personnes en situation d'handicap. Nous nous efforcerons de répondre au mieux à votre besoin.

**Lieux:** Interne ou Intra.

**Prérequis:** Aucun prérequis nécessaire.

**Niveau exigé :** Débutant.

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE  
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



**Tarif:** Sur demande de devis.

**Duré:** 2 jours (14 heures).

**Formateur:** Consultant RPS IPRP.

**Modalités et délais d'accès :**

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention a bien été signée.

Les délais d'accès à l'action sont : 15 jours+.

**Public concerné :**

Toute personne confrontée à des problématiques de management et désireuse d'anticiper et de prévenir les risques psychosociaux. Toute structure désireuse d'initier un projet de prévention globale des RPS. CSE. RH. Managers et salariés.

Stagiaires : 4 à 10 personnes.

## Programme

### 1) Avant la formation.

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès.

Présentation tour de table.

**Matin :**

**Introduction Les obligations du dirigeant**

**A la systémique FRAt**

**Origines et causes des RPS**

- les 6 facteurs Gollac.
- exemple pour chaque facteur et questionnement sur leurs présence éventuelles dans l'établissement.



### **Après-midi :**

#### **Qu'est que les RPS**

- les RPS : définition, catégories, chiffres.
- les différents stress, aigus, chroniques, posttraumatiques.
- les violences externes et internes.
- activités applicatives pour identifier les différentes catégories et les différencier.
- faire le point sur leur présence éventuelle dans l'établissement.

#### **La prévention des RPS**

- la réglementation des RPS, pour les salariés et employeurs.
- les différents niveaux de prévention et comment agir.

### **Jour 2 :**

#### **Matin :**

#### **Les conséquences des RPS**

- sur les individus.
- sur les entreprises.

### **Après-midi :**

- les relais internes et externes.
- détecter des signaux et lanceurs d'alerte pour s'exercer à identifier en tant que manager.
- 9 conseils pour agir : traduire chaque conseil par une action concrète dans son établissement.

**Évaluation connaissances :** QCM, Test écrit.

**Documents:**

**Supports formation.**

**Certificat de réalisation.**